

GENIVES infos



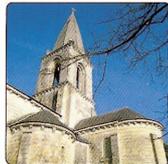
*Translayon :
L'embrasement
de l'amphithéâtre*

Page 3	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8
- rue de la Cohue - rue de la République - rue de l'ancienne Mairie	- Gendarmerie - Expositions - Fêtes - Cérémonies ...	- Retour sur la Translayon - Ecole en voyage	- Société Hémis'Fer - La truite gennoise - ESGR - Respect de l'environnement	- Eco-responsabilité - Fondation du patrimoine - Agence nationale de l'habitat - On recherche des chauve-souris	

Art et Chapelles Du 27 juin au 16 août inclus. Du jeudi au dimanche de 14h30 à 9h30.



Parvine CURIE, sculptures
Saint Eusèbe (Gennes)



Au long d'un circuit de 40 km environ dans la nature vous pourrez découvrir, dans des lieux de silence qui ont traversé le temps, de beaux témoignages de l'art contemporain. Votre regard associera ainsi des chapelles d'hier et des artistes d'aujourd'hui.



Martine PLAIT, textiles
Saint Pierre de Milly-le-Meugon (Gennes)



J U I N

Samedi 27	Fête de l'école publique
Dimanche 28	Kermesse des écoles privées

J U I L L E T

Lundi 6	Conseil Municipal
Samedi 11	Journée d'animation rurale sur le thème des Gallo-romains (<i>tout public</i>).
Lundi 13	Feu d'artifice de Gennes et des Rosiers sur Loire à partir de 23 heures
Vendredi 17	BALLADE MUSICALE DANS LES SITES DE GENNES offerte par les chorales franco-anglaises KANTA KOUME de Gennes et Sorges et GLOBAL HARMONY de Melton (Grand Bretagne) Rendez vous à Saint Eusèbe à 14 h 30 précises.



TANGO

A O U T

Mercredi 5	THEATRE D'ÉTÉ avec la Compagnie du Rire en Carton dans le parc du château de la Roche. Spectacle « TANGO » à 20 h. <i>Gratuit.</i>
Dimanche 30	2ème édition de « LA GENN'iale » . Les inscriptions auront lieu de 7h30 à 10h sur la cale de Loire plus d'infos sur http://www.gennes-aventures.fr/

S E P T E M B R E

Vendredi 18	AMPHIGENNA un nouveau spectacle qui raconte l'histoire de l'amphithéâtre
Samedi 19	

Déchetterie: Collecte des ferrailles

2 ^{ème} mercredi du mois	14 h -17 h
4 ^{ème} samedi du mois	9 h -12 h 14 h 30 - 17 h



Que se cache-t-il derrière les noms des rues et villages de Gennes

RUE DE LA COHUE

Ancien nom : rue de la Halle

Dénommée en 1971.

La Cohue désignait au XIII^{ème} siècle le marché public et un lieu de juridiction seigneuriale appelée juridiction des halles. Le nom est vraisemblablement d'origine bretonne (on trouve à Vannes, de nos jours, un musée de la Cohue, près des Halles). Jusqu'en 1995, dans cette rue, se tenait le mardi, le marché hebdomadaire. À cet endroit, le sénéchal de Trèves tenait juridiction au n° 4 dans la maison de la Fontaine (XV^{ème} siècle). Le seigneur y percevait une redevance que les marchands déposaient dans un tronc. De nombreuses querelles opposèrent à ce propos le seigneur de Trèves et celui de la Harielle. Dans l'immeuble occupé actuellement par le Crédit agricole, se trouvait l'ancienne gendarmerie de la fin du XIX^{ème} siècle au début des années 1970. En raison de cela, la rue était parfois appelée rue de la gendarmerie.

RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Ancien nom : Grande rue puis rue du bourg.

Dénommée en 1971.

Le régime républicain est le régime politique de la France depuis 1870 sans discontinuer (si l'on excepte le régime de Vichy entre 1940 et 1944). Dans ce régime politique, le pouvoir n'est pas concentré entre les mains d'une seule personne et le gouvernement est issu de la représentation populaire. De plus, le chef de l'État (le Président) est élu et n'est pas héréditaire.

La France, jusqu'à aujourd'hui, a connu 5 républiques. **La Première** (1792-1804) au cours de la Révolution française prit fin avec l'Empire de Napoléon 1^{er}. **La Seconde** (1848-1852) fut la plus courte, mais on lui doit l'adoption du drapeau tricolore, de la devise de la France, l'abolition de l'esclavage et le suffrage universel, exclusivement masculin encore à l'époque. Le 12 mars 1848, les élus de Gennes marquent leur adhésion à cette nouvelle République ainsi qu'à sa Constitution. **La Troisième** (1870-1940) est la plus longue : elle est proclamée le 4 septembre 1870, suite à la défaite du Second Empire à Sedan et elle disparaît avec la défaite de 1940. **La Quatrième** (1946-1959) fait suite à la Seconde guerre mondiale. Actuellement, la **Cinquième** sous laquelle nous vivons, est née de la volonté du général de Gaulle en 1958 avec l'adoption d'une nouvelle constitution.

RUE DE L'ANCIENNE MAIRIE

Ancien nom : Grande rue puis rue de la mairie.

Dénommée en 1971.

• L'ancienne mairie (XIX^{ème} S.)

Au début du XIX^{ème} siècle, le local qui servait de mairie et de justice de paix était loué par la commune à des particuliers. Ainsi, le 8 juin 1836, un bail de 3 ans est conclu entre M. Hillaire, maire de Gennes et Jean-Guillaume Dufour, aubergiste, pour la location "d'un local pour les séances de la mairie et celles de la justice de paix". Le bail est de 60 francs par an. En 1839, à la fin du bail, ce local est jugé "infimement trop petit, attendu qu'il doit servir en même temps à la mairie,

au tirage à la révision et enfin à la justice de paix". Le C.M. juge que ces services nécessitent "plusieurs pièces". C'est pourquoi la commune accepte la proposition du sieur Jean-François Salmon, menuisier de bâtir une maison constituée de 2 pièces au rez-de-chaussée, d'une chambre à l'étage. Le bail est de 6 ans et le loyer de 150 francs par an. Cependant en 1841, le dénommé Salmon souhaite reprendre la jouissance de la chambre située à l'étage. Suite à un arrangement avec la mairie, le loyer est abaissé à 130 francs.

En 1842, un rapport de l'inspecteur de l'instruction publique signale que le bâtiment qui sert d'école (celle-ci se trouve alors dans l'église Saint-Eusèbe) est "insalubre et dangereux pour les élèves". La commune envisage alors une nouvelle construction et l'idée est lancée d'y adjoindre une mairie et un local pour la justice de paix. En attendant, la location d'une maison pour servir d'école est retenue comme solution provisoire.

En 1853, il apparaît que les locaux loués par la commune pour servir de mairie, de justice de paix et d'école ne remplissent plus leurs fonctions. De plus le bail arrive à expiration à la Toussaint. Le conseil municipal projette alors l'achat d'une maison, la maison Hilaire pour servir de mairie. Mais le sous-préfet de Saumur, après avoir visité l'immeuble, émet un avis défavorable devant l'ampleur des aménagements et conseille une construction neuve.

Le 7 août 1853, une commission de trois membres est nommée pour rechercher un terrain afin de construire une



mairie avec local de justice de paix et école de garçons. Celle-ci se rend à Thouarcé pour visiter la mairie-école de cette commune. Le 23 octobre 1853, la commission propose au C.M. d'acheter le terrain situé en centre bourg au lieu-dit le Petit étang (le Marais) et appartenant à M. Pierre Galbrun, propriétaire demeurant à Chapeau. Le prix convenu entre les deux parties s'élève à 5 500 F. sans les frais estimés à 500 F.

Après un premier projet rejeté, les plans et le devis de la première mairie de Gennes proposés par l'architecte Joly-Leterme de Saumur sont adoptés lors de la séance du Conseil du 15 août 1854, pour un montant total de 26 312, 51 F. (achat du terrain compris). En définitive la nouvelle construction, selon les comptes de 1861 reviendra à 27 462,43 F. La dénomination "d'ancienne mairie" apparut après l'achat par la commune de la mairie actuelle en 1949.

Sur le fronton du bâtiment, on peut remarquer les armes de la ville de Gennes. Suite à une enquête de la municipalité en 1844, qui envisageait de mettre ces armoiries en en-tête du courrier de la mairie, celles-ci selon l'armorial de Touraine, Anjou et Maine, commandé par le roi en 1668 se définissent ainsi : " De sable à une salamandre d'or reposant dans des flammes de gueules, couronne murale sur l'écu " (1).

(1) En héraldique, sable signifie la couleur noire et gueules la couleur rouge.



Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos



Gendarmerie : Pose de la 1^{ère} pierre

En présence de MM. André Courtaud (Maire et Conseiller Général honoraires), Christian Gillet (vice président du Conseil Général), Jean-Yves Fulneau (Maire de Gennes), Jean-Claude Hermet (Sous-préfet de Saumur), Michel Piron (Député de Maine-et-Loire), et du Colonel Payrard (commandant le groupement de gendarmerie de Maine et Loire)

Au cours de cette cérémonie, Jean-Yves Fulneau, a présenté la réalisation des sept pavillons d'habitation auxquels viendront s'ajouter les 270 m² du futur bâtiment administratif. Pour réaliser cette nouvelle structure située au coeur du centre urbain, la commune a conclu un bail emphytéotique avec la société Auxifip.



Découverte de la commune avec les nouveaux arrivants



Exposition au collège de Raphaële Portier



Une journée pour les enfants à la « Boussinière » : « De Toit à Toi »



L'une des fêtes des Voisins

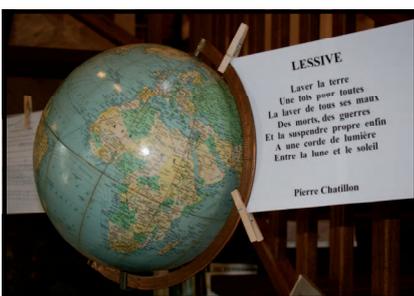


Cérémonies du 8 mai avec la participation des enfants de l'école privée et de l'école publique



Chorale des écoles primaires du secteur de Gennes au collège Paul Eluard

Semaine de la poésie à la bibliothèque de Gennes



Exposition de poèmes "mis en scène" par quelques bénévoles de l'association "Les amis des livres" du 20 au 25 mai

Les enfants des écoles de Gennes ont participé à cette exposition en écrivant des poèmes et en allant les déposer dans des boîtes aux lettres de certains habitants de la commune ... ces derniers sont venus les remettre à la bibliothèque et les poèmes des enfants sont ainsi venus étoffer la collection. Environ 45 poèmes ont été ainsi accrochés, et ce fut un véritable plaisir de les lire... Une dizaine de classes sont venues à la bibliothèque pour profiter de cette expo, elles ont été accueillies par la bibliothécaire et par des bénévoles qui ont "animé" cette visite. Cette semaine s'est terminée par une soirée poésie au château de La Roche : "En v'là des poètes , en v'là" par la Cie B.Bousse. Belle soirée riche en émotions.

E n i m a g e s . . .



LA TRANSLAYON: UN GRAND SUCCES



Parmi les nombreuses manifestations programmées dans tout le Pays de Loire en Layon, la journée du 21 mai à GENNES a été particulièrement réussie pour cette première édition de la TRANSLAYON 2009.

Dés le matin, **plus de 160 randonneurs** se sont inscrits au stand de la Fédération Départementale de la Randonnée Pédestre de Maine et Loire.

De son côté une équipe d'élus de Gennes a accueilli ces randonneurs pour un petit déjeuner de bienvenue.

Toute la journée l'Association « Cap Anjou Loire » avait organisé **un marché des savoureux** regroupant une vingtaine d'exposants (produits régionaux et artisanaux, associations...). De nombreux visiteurs ont fréquenté cette manifestation notamment l'après-midi attirés par la prestation, fort appréciée, du **Groupe « LOS PERCUTOS »** d'Angers qui nous a transporté avec des rythmes brésiliens endiablés.



Ce groupe haut en couleur (*Photo en page de couverture*) a ensuite marqué le début de la **soirée à l'Amphithéâtre** : autre moment fort de cette journée !



Un repas de fouées fut servi à plus de 300 convives qui ont ensuite assisté au spectacle donné dans l'arène de ce monument antique. Spectacle au cours duquel deux compagnies locales : « Bernadette BOUSSE » de Saint Georges des Sept Voies et « Eoliharpe » de Bessé ont donné un concert de chansons puisées dans un large répertoire classique et poétique qui a conquis les quelques **600 spectateurs présents**.

La soirée fut clôturée par une évocation historique de ce lieu millénaire qu'est notre amphithéâtre avec **illuminations et embrasement pyrotechnique** rendant féérique cet édifice de spectacles gallo-romain. Remercions les nombreux figurants de la Compagnie de « l'AN MIL » et du « C.T.P » pour leur participation.

Ecole en voyage

Fin avril, les classes de CM1 et CM2 de l'école publique Jules Verne sont revenues enchantées de leur tour d'Auvergne de cinq jours. Les volcans et leurs mystères n'ont plus de secret pour eux. Ce furent cinq jours de belles randonnées. Même la neige qui n'était pas attendue était au rendez-vous, l'occasion de faire quelques belles glissades! Une belle expérience de vie en commun et de jolis souvenirs pour tous...

Merci encore à la municipalité et à l'Amicale pour leur aide financière, ainsi qu'à tous les parents et Gennois qui ont participé aux différentes actions proposées par les classes et permis ainsi la réalisation de ce projet.



Des nouveautés à découvrir la bibliothèque municipale :

Romans :

- « Sous influence » de W Sutcliffe
- « Le bonheur des familles » de C Fuentes
- « La terre est à nous » de A Saumont
- « Une odysée américaine » de J Harrison
- « Un don » de T Morrison
- « D'autres vies que la mienne » de E Carrère
- « Julius winsome » de G Donovan
- « Tout l'honneur des hommes » de A Lapierre.

Documentaires :

- « Ne vous résignez pas de G Halimi
- « Le compte à rebours a-t-il commencé? » de A Jacquard
- « Loges de vignes en Val de Loire » de M Sigris
- « Harvey Milk: sa vie, son époque » de R Shilts
- « Mémoire » de C Clément.

Bandes dessinées :

- « Putain de Guerre » de j Tardi
- « Tamara Drewe ».



A LA RENCONTRE DE... Nicolas MAINGRET—Société Hémis'FER

Ce mois-ci, la commission information communication s'est rendue dans la zone industrielle de notre commune pour rencontrer Nicolas MAINGRET qui a créé la salamandre que vous avez découvert devant la mairie et la toile d'araignée sur un de nos ronds points.



Pouvez-vous nous présenter votre activité ?

Depuis 11 ans je travaille l'acier. En développant ma propre entreprise j'ai voulu ainsi exploiter les possibilités de création qu'offre ce matériau.

Quels types de produits créez-vous ?

Je conçois et réalise des objets de décoration mais aussi des grilles, portails, clôtures et escaliers pour des particuliers, des entreprises. Pour certaines mairies, dont Gennes, j'ai également réalisé des supports vélos.

En fait, j'effectue tous travaux de métallerie, ferronnerie et de serrurerie en proposant des solutions personnalisées. Récemment, j'ai aussi fabriqué un cadre de lit, des hamacs...

Pourquoi avoir installé votre entreprise sur Gennes ?

Tout d'abord pour des raisons personnelles car j'ai découvert cette ville à l'âge de 16 ans, j'y ai vécu quelques années. Ensuite je suis parti pour raisons professionnelles dans de grandes villes, je suis revenu car j'aime les lieux chargés d'histoire, la nature et surtout parce que je recherchais un confort de vie.

A titre professionnel, la situation de Gennes est intéressante car

nous sommes bien placés entre Saumur, Doué La Fontaine, Angers et à proximité de l'autoroute.

De plus, le secteur dispose d'un riche patrimoine historique ce qui représente pour moi un potentiel important lié à la rénovation de l'habitat. Et puis, j'ai la chance d'avoir à côté de moi dans la zone, la société FERRAC qui me fournit en acier.

Pour la mairie, vous avez créé une salamandre, ce qui correspond aux armes de notre ville mais, pourquoi une araignée sur le rond point ?

J'ai lu récemment que l'araignée, contrairement à ce que l'on pense, est souvent désignée comme un porte bonheur alors j'espère que mon araignée va en apporter énormément à tous les habitants de notre commune !



Société Hémis'FER - Zone Industrielle Les Sabotiers - 49350 GENNES - Tel : 02.41.40.28.99



Association La Truite Gennoise

La traditionnelle fête de la pêche à la truite a eu lieu le dimanche très ensoleillé du 26 Avril à Sarré.

Lors de la fin de soirée, de nombreuses personnes ont reçu les cadeaux offerts par l'association : Daniel Fresneau de Gennes a gagné le premier lot spécial pêcheur, un lancé à truite; le jeune pêcheur Valentin Aschard de Gennes a gagné le deuxième lot, un portique à cannes; Gérard Terrien de Montjean sur Loire a trouvé le poids de la Truite arc-en-ciel dans l'aquarium et le jeune Clément Barbe de Gennes trouvé le poids de la Truite et a gagné le deuxième lot un saumon de fontaine. Félicitation à tous les gagnants et remerciements à tous les participants.

Football : Entente Sportive de Gennes Les Rosiers (ESGR)

Le nouveau bureau, élu courant avril, est en plein travail afin de préparer au mieux la saison prochaine:

-Pour les jeunes, une école de foot sera mise en place avec un éducateur diplômé pour les entraînements.

-Pour les équipes seniors, la saison repartira avec Cyrille BEAUSSE.

Le club se restructure pour mieux accueillir nos 120 jeunes licenciés et former nos jeunes éducateurs. De plus les mairies nous aident à améliorer et réaliser des structures d'accueil confortables.

Nous organisons une découverte du foot pour les futurs jeunes joueurs lors des premiers entraînements en septembre (possibilité de commencer le football en débutant, 6 ans minimum).



Vous avez dit respect de l'environnement ??? des Gennois s'expriment.

« Il y a quelques jours, nous nous sommes retrouvés avec une pleine remorque de cochonneries dans notre bois à l'entrée, juste derrière notre grillage... cartons, table à repasser, néons, carter de tondeuse... sachant que ce même jour (car nous avons entendu une voiture s'arrêter puis repartir...) la déchetterie était ouverte!!! nous avons fait ce travail à la place de ces gens peu respectueux de la nature même si bien souvent ils prétendent la protéger...Peut-être que dans quelques jours nous retrouverons chien et chat avant le départ en vacances... cela nous est arrivé plusieurs fois... »

A méditer ...ou bien faut-il rappeler que la déchetterie est ouverte les après-midi des lundi, mercredi, vendredi et le samedi toute la journée !!!



La commune a fait le choix d'entretenir de manière éco-responsable ses bâtiments.

Les services techniques n'ont pas voulu se contenter simplement de produits écolabellisés largement répandus sur le marché de l'hygiène. Ils ont recherché des solutions hautement biodégradables (à plus de 99% en 14 jours), concentrées, sans risques pour les surfaces entretenues et surtout ne présentant aucun danger pour les utilisateurs.



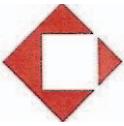
Economie, Ecologie mais l'attention a été également portée sur la satisfaction et le respect des utilisateurs. Ces produits sont non irritants, non corrosifs et sans vapeurs nocives.

Pour faciliter l'utilisation des produits, optimiser et garantir la maîtrise du budget il a été installé des systèmes de dilution. Ces systèmes permettent au personnel de ne plus avoir à se demander comment diluer les produits. L'utilisateur vient dans son local, tourne un robinet et le remplissage du seau, du vaporisateur en solution se fait automatiquement.

La ville a fait le choix de mettre en place une démarche globale de respect de l'homme et de son environnement pour l'entretien, à ce jour, du gymnase et de la salle commune des loisirs.



SAUVEGARDEZ VOTRE PATRIMOINE , grâce au label Fondation du patrimoine



Vous êtes propriétaire d'un élément bâti du patrimoine de proximité (moulins, lavoirs, chapelles, fermes, longères, petits manoirs, fours, fuies, immeubles de caractères, porches, murs de clôtures,) que vous souhaitez restaurer, La Fondation du Patrimoine peut vous aider:

- En vous orientant dans la recherche de subventions
- En vous attribuant son label entraînant la DEFISCALISATION A 50 OU 100% des travaux de restauration de toitures et façades et clos, pour des constructions visibles de la voie publique.

Dans le département, renseignez-vous auprès de : **La délégation de Maine-et-Loire** 6 bis rue des Arènes - 49000 ANGERS
Tel: 02.41.39.48.98/06.87.50.00.53 ou la **délégation Grand Saumurois** Cours du Château - 49400 SAUMUR
Tel: 02.41.67.89.65/06.08.33.00.82 delegation-maine-et-loire@fondation-patrimoine.com , www.fondation-patrimoine.com

Agence Nationale de l'Habitat

Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, sous certaines conditions vous pouvez bénéficier d'aides pour l'amélioration de l'habitat, d'aides spécifiques pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

Contactez rapidement PACT-ANJOU, Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage.

312 avenue René Gasnier, 49100 Angers. 02 41 88 87 03

Ou bien à Gennes le 4ème jeudi du mois sur RDV en téléphonant à la Communauté de Communes du Gennois au 02 41 98 08 57

ATTENTION: Dossiers à établir avant le 31 août 2009

Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

Nous recherchons des chauves-souris !
Menacées, elles sont peut-être dans votre village !



Du fait de son patrimoine bâti et souterrain riche et remarquable, le Parc présente de nombreux sites favorables aux chauves-souris.

Certains de ces sites servent de refuge à des

effectifs importants de chiroptères dont certaines espèces sont emblématiques de notre région (grand rhinolophe, murin de Bechstein, murin à oreilles échancrées, grand murin).

Toutefois, les connaissances sur les chiroptères restent très

partielles et ne sont pas homogènes à l'échelle de notre territoire, notamment entre le Maine-et-Loire et l'Indre-et-Loire.

C'est pourquoi le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, en partenariat étroit avec la Ligue pour la protection des oiseaux délégations Anjou et Touraine, mène un projet global de préservation des chauves-souris permettant dans un premier temps d'améliorer les connaissances, de connaître les enjeux et de définir les priorités pour la protection de ces espèces.

Des appels à témoignages sont ainsi réalisés par voie d'affichage dans toutes les communes du Parc pour recenser les lieux (combles de bâtiments, caves, etc...) où sont présentes les chauves-souris.

Avis aux observateurs !

Si vous connaissez des lieux abritant des chauves-souris, contactez-nous au 02 41 53 66 00.



Réunion du 20 Avril 2009:**Aménagement d'un cabinet médical :**

Le conseil municipal décide de demander une subvention dans le cadre de la dotation de développement rural 2009 pour les travaux d'aménagement du cabinet médical qui s'élevaient à 75 155,19 € HT

Assainissement et voirie :

Le conseil municipal approuve d'une part le règlement d'assainissement modifiant celui de 1997 et d'autre part le règlement voirie. Ces documents sont à disposition des administrés au secrétariat de mairie, notamment de tous ceux qui envisagent des travaux sur leurs réseaux d'assainissement ou en bordure de voie communale afin de se conformer à ces règlements.

Réseaux électriques :

- Des travaux d'extension de réseaux sont décidés. Ils concernent l'alimentation de la voie d'accès au gymnase, du local proche et du futur lotissement Joreau II.
- ERDF prévoit des travaux d'enfouissement de réseaux Route de Saumur. La municipalité approuve les conventions de servitude présentés et décide de programmer en parallèle l'enfouissement des réseaux Basse Tension, éclairage public et télécommunications sur cet endroit.

Ecole Publique :

L'Inspection Académique a décidé l'ouverture d'une CLIS (classe d'intégration scolaire) à l'école Jules Verne à la rentrée prochaine. La municipalité émet un avis favorable et établira un budget spécifique avec une participation des communes de résidence des enfants.

Travaux :

Dans le cadre du plan d'accessibilité des établissements recevant du public, la porte d'entrée du secrétariat de mairie sera remplacée.

Réunion du 25 Mai 2009:**Taxe de séjour:**

Après diverses études et enquêtes près des collectivités voisines, le conseil municipal décide d'instituer la taxe de séjour. Cette taxe sera perçue par les hébergeurs auprès des personnes séjournant à titre temporaire sur la commune, au camping, en hébergement de plein air, en hôtels, résidences ou meublés. Le tarif fixé varie selon les catégories d'hébergement entre 0,90 et 0,20€ par nuitée. Cette taxe sera versée à la trésorerie selon des

modalités qui seront précisées aux hébergeurs.

Subvention aux associations :

2500€ sont attribués au comité des fêtes des Rosiers sur Loire pour financer le feu d'artifice commun aux deux communes du 13 Juillet avec le souhait que la commune de Gennes soit associée à la détermination du budget de cette manifestation.

75€ sont attribués à l'ESGR pour financer le trophée des 2 villes.

65€ sont versés à l'association des donneurs de sang pour couvrir les dépenses engagées lors de l'organisation du parcours du cœur.

200€ sont attribués au club Automne Joyeux au titre de subvention annuelle.

31,40€ sont attribués au Berlot pour remboursement des billets d'entrée offerts gratuitement aux nouveaux arrivant sur la commune.

Droit de chasse à Joreau :

Cinq offres ont été déposées. La proposition de la commission chasse de retenir l'offre la mieux disante est acceptée. En conséquence le droit de chasse a été attribué à M. Pineau pour 18 000€ par an sur une période de 6 ans.

Chemin forestier :

Des réfections de chemins forestiers seront nécessaires. Le conseil municipal décide de solliciter une subvention pour le chemin d'accès à l'étang de Joreau.

Contrat éducatif local:

Devant son succès croissant, le conseil municipal approuve la reconduction de l'opération « Tickets sports » pendant les petites vacances scolaires.

Réserve foncière :

Le conseil municipal approuve le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour la constitution d'une réserve foncière avenue des Cadets. Ce projet est important, il constitue la clé de la mise en tourisme de Gennes et contribuera à l'attractivité de la commune et de son territoire.

Délégation :

Madame Da Silva est désignée en qualité de déléguée au conseil d'administration de l'association Saint Vétérin (maison de retraite) en remplacement de Monsieur Blateau.

N.B. Les comptes-rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la porte de la mairie après chaque séance sous huitaine.

Ouverture du cabinet médical

Le cabinet médical regroupant les médecins généralistes Maité ARIÑO et Adeline RICHET sera ouvert à partir du lundi 31 août, 7 square du Marais (ancienne mairie).

Renseignements complémentaires auprès du secrétariat de mairie.

Vous désirez faire paraître un article ?

N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'événements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à gennes-infos@ville-gennes.fr et ce avant le 31 juillet pour le numéro de septembre/octobre.

La Commission Information Communication : G. Boisbouvier, M. Da Sylva, Y. Gasnier, A. Deguen, J. Doidic, J. Mathiot. Directeur de la publication: J.Y. Fulneau.

